

## RENTREE DES CLASSES PERTURBÉE, LA PÉNURIE DE CONDUCTEURS SCOLAIRES S'AMPLIFIE ...

Le manque croissant de conducteurs et conductrices d'autocars vient accentuer la galère de milliers d'élèves et de parents d'élèves pour cette rentrée scolaire 2022-2023, déjà marquée par la pénurie d'enseignants.

Cette situation est inacceptable, d'autant qu'elle n'est pas nouvelle et donc largement prévisible. Bien avant la crise Covid, la CGT interpellait les représentants patronaux, les Autorités Organisatrices de la mobilité et l'État, pour qu'une réflexion de fond soit portée sur l'attractivité de nos métiers ; en particulier, sur les métiers de la conduite et de la maintenance des autocars.

L'ampleur du problème n'a pas été pris sérieusement en considération. Ce n'est pas la signature d'une charte de développement de l'emploi et des compétences dans notre branche professionnelle, signée le 7 mars 2022 par la ministre du travail de l'époque, Madame Elisabeth Borne, le patronat et une partie des organisations syndicales, qui va apporter des réponses concrètes.

Garantir des toilettes au terminus, inviter les salariés à faire un double emploi, favoriser le cumul emploi/retraite ou réduire les exigences sécuritaires en abaissant l'âge de conduite d'un autocar à 18 ans, ... Ce n'est pas ce qui va créer des vocations pérennes face au manque prégnant de reconnaissance et d'attractivité...

### La maison brûle, le patronat et les donneurs d'ordres préfèrent regarder ailleurs

Les emplois du Transport Routier de Voyageurs sont loin d'être attractifs. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2022, ce sont 16 coefficients qui se retrouvent au-dessous du Smic. Le personnel de conduite subit également de fortes amplitudes journalières qui peuvent monter jusqu'à 14 heures pour la plupart des conducteurs ...

Cette pénurie, majoritairement de conducteurs à temps complet, est aggravée par des conditions de travail dégradées, la faiblesse des rémunérations, la mise en concurrence perpétuelle des salariés qui provoque un turn-over important. Cette situation est amplifiée par les politiques sociales et salariales des multinationales françaises qui préfèrent garantir leurs marges financières plutôt que de répondre aux besoins sociaux des salariés.

En quelques chiffres, en 2021, 75% des employeurs de secteur TRV ont éprouvé des difficultés de recrutement et ont dû faire face en 2020 à de nombreuses démissions (35%) et à des fins de CDD (25%). De surcroît, 59% du personnel de conduite doivent prendre leur retraite dans les 12 ans à venir.

Les solutions les plus farfelues qui seraient de recourir à l'armée, de faire appel à des retraités ou de créer de l'auto-entreprenariat ne résoudront pas le problème de fond qui ne peut que passer par une amélioration des conditions de travail et des rémunérations.

La Fédération des Transports CGT appelle l'État, les Autorités Organisatrices des Transports, les Organisations Patronales à engager, en urgence, de véritables négociations afin de redonner un sens à notre profession, à nos emplois, dans la mission de service public que les usagers sont en droit d'attendre.

Montreuil, le 31 août 2022

### CONTACTS PRESSE :

Fabrice Michaud au 06.65.58.05.29

Christophe Mercier au 06.34.69.44.74